

2 Créer des ponts
entre les hommes

3 Le juge, vouvoyé
par ses propres enfants

4 Service civil dans un
centre pour réfugiés

6 L'assistance avec
une pointe d'anarchie

Importants défis et un anniversaire

Lors des élections, le bloc bourgeois a progressé. CIVIVA devra défendre le service civil de manière encore plus active au cours des prochaines années. Nous ne laisserons cependant pas gâcher le jubilé du service civil.



Que signifie le nouveau parlement pour le service civil et les observateurs ? Photo: Parlement.ch

La composition du Conseil national et du Conseil des Etats pour la prochaine législature est désormais connue. Les seuls partis qui ont enregistré une augmentation de leur députation sont l'UDC (+11) et le PLR (+3). Ce sont en premier lieu les cercles favorables à l'armée et critiques sur le service civil qui se sont affermis. Au cours des quatre prochaines années, les provocations politiques pourraient se multiplier. Dans la session d'automne qui a précédé les élections, la révision de la loi sur le service civil a été votée. L'UDC est demeuré opposée au projet

jusqu'au vote final. Au départ, le PLR était également critique, mais s'est finalement laissé convaincre de la nécessité de la révision par son conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Une coalition entre ces partis pourrait représenter un obstacle à l'amélioration du service civil, d'autant plus qu'en compagnie d'autres partis de la droite conservatrice elle possède une majorité au sein du Conseil national.

Si la position du Conseil national semble scellée, celle du Conseil des Etats laisse un peu plus de latitude. Le glissement de la

Chambre haute vers le camp conservateur est moins clair. En outre, lors du vote sur la révision de la loi, les sénateurs se sont montrés ouverts à l'égard du service civil et ont suivi, presque unanimement, la proposition du Conseil fédéral. Avant les élections, CIVIVA avait interrogé les candidats sur leur position quant au service civil (LMC 3/2015). A côté du soutien de la gauche et des Verts, on trouve un soutien explicite provenant majoritairement des rangs du PBD, des Verts libéraux, du PEV et du PDC. Reste à savoir si ces positions peuvent être sauvées, compte tenu de la perte de sièges par le centre-droit pour la prochaine législation. CIVIVA espère également qu'un débat concret puisse être mené dans le futur au sein des deux Chambres quant à l'obligation de servir.

Le jubilé

En 2016, le service civil fêtera ses 20 ans. Au jubilé correspond l'année de présidence de Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral en charge du service civil. CIVIVA se réjouit de son ouverture à l'égard du service civil et de sa conviction que ce dernier rend de précieux services à la société. Durant l'année du jubilé, les nouvelles dispositions provenant du changement de la loi fédérale sur le service civil seront également à l'ordre du jour. En outre, le rapport du groupe d'études sur l'obligation de servir est également attendu. Il a été mis sur pied par le Conseil fédéral afin de réfléchir à toutes les options concernant le service obligatoire. Le service civil fête certes un jubilé, mais sa contribution n'est, jusqu'à aujourd'hui, pas reconnue au sein de tous les cercles. CIVIVA aspire et s'engage en faveur de cette reconnaissance.

Editorial

Contre la notion de coût-bénéfice !



Alois Vontobel,
représentant de la
CIVIVA

Les élections législatives sont derrière, la Suisse peut à nouveau se tourner vers des thèmes de fonds. Cela devient d'autant plus urgent, qu'en raison principalement d'une compétition élec-

torale puérile, les questions politiques d'importance pour l'avenir ont été presque entièrement occultées.

Notre équipe de rédaction s'occupe également d'événement qui ne concernent pas directement nos demandes. Il en va ainsi de la crise des réfugiés, qui va en s'accroissant avec l'arrivée de la saison froide, et à laquelle nous voulons faire écho. Le sujet est exploité dans les médias, souvent de façon polémique, sans analyser les faits. Les notions négatives, comme celle du réfugié économique, sont légion. On ne peut pas non plus oublier la tendance continue à catégoriser les étrangers, et ce depuis notre adhésion à Schengen et l'adoption de la libre circulation des personnes. Un étranger doit-il être ac-

ceptable seulement s'il occupe un emploi pour lequel nous ne trouvons pas de travailleur indigène ou que nous ne voulons pas remplir en raison d'un salaire trop bas? où placer la compassion et le devoir de prendre en charge les personnes miséreuses? Malheureusement la notion de coût-bénéfice dans notre relation avec les autres a gagné de larges pans de notre société

Il y a encore heureusement des gens qui ne veulent pas seulement parler des réfugiés, mais également parler avec eux et qui les comprennent et désirent les soutenir. Aussi au sein du service civil. Depuis des années, les civilistes effectuent au sein de différents établissements d'affectation un précieux travail d'intégration et créent des ponts entre les hommes, les cultures et les religions. Leurs expériences encouragent un engagement civil au-delà de l'accomplissement de leurs obligations de servir. Nous nous sommes entretenus avec deux d'entre eux. Ils décrivent des expériences, de grandes difficultés qu'il s'agit de surmonter, mais également les joies de « la connaissance de soi » et l'expérience du « respect mutuel ». Je vous souhaite une lecture inspirée et un beau mois de décembre.

Contact

Genève: CIVIVA, Maison internationale des associations, 17 rue des Savoises, 1205 Genève; Tél. 079 922 63 31; www.civiva.ch; Mail: secretariat@civiva.ch

Bellinzona: Centro per la non-violenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch, Mail: info@nonviolenza.ch

Zurich: Soirées de conseils et soutien de CIVIVA, Gartenhofstrasse 7, 8036 Zürich, régulièrement les mercredis à 19h, dates et détails sous www.civiva.ch/2/conseil

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de Décembre 2015; 21. édition; paraît 4 fois par an

Abonnement annuel Fr. 25.-
Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Editeur: CIVIVA, Case postale 9777, 8004 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Piet Dörflinger, Nicola Goepfert, Lukas Leuzinger, Samuel Steiner, Gregor Szyndler, Alois Vontobel

Traduction: Gérard Duc, Ilias Panchar

Tirage: 2000 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat

CIVIVA vous invite à son assemblée générale

Date: Vendredi 11 mars 2016 dès 19h15
Lieu : Käfigturm, Marktgasse 67, 3003 Berne

L'intervenant extérieur de cette année sera **Christoph Hartmann**, directeur de l'organe d'exécution du service civil

Merci de vous inscrire par E-mail:
secretariat@civiva.ch.

Au plaisir de vous y voir nombreux!



Civiliste devant le tribunal – observations du procès

Simon Rothfahl a refusé d’accomplir sa dernière affectation, pour des raisons familiales. Malgré une excellente réputation le père de famille risque une peine de prison. – Récit du procès et explications de Samuel Steiner

Nous sommes le mardi 12 mai 2015, au tribunal du district de Baden. 10h, les portes de la salle ouvrent enfin. L’audience peut commencer. L’inculpé Simon Rothfahl doit s’asseoir seul à une petite table. Le juge commence à lui poser des questions du haut de sa chaire. Mais revenons d’abord en arrière pour comprendre.

Père de famille et civiliste

Simon Rothfahl voit sa demande d’accès à un service de remplacement acceptée en 2002. Il termina sa première affectation en 2004 suite à 40 jours comme accompagnateur dans un logement collectif pour sourds-muets. Lors des quatre années qui ont suivies, il n’effectua pas de service civil pour plusieurs raisons (formation, travail, amour, long voyage à l’étranger). En février 2009 sa fille Inès vint au monde. Il poursuivit ses engagements de civiliste malgré cette nouvelle constellation familiale. Concilier une vie de couple, une occupation professionnelle et l’obligation de servir s’avère un défi pour chaque civiliste. Le temps du service civil impliqua ainsi de fortes pertes financières pour la petite famille. D’un côté Simon Rothfahl ne reçoit que 80 pourcents du salaire de son emploi à temps partiel, alors qu’une affectation de service civil l’occupe à 100 pourcents. De l’autre côté son épouse doit réduire son temps de travail ou prendre des congés non-payés afin d’assurer la garde de leur fille. Bien que ces conditions s’avèrent difficiles, le père de famille poursuit néanmoins ses affectations, jusqu’à ce qu’il ne lui reste plus que 75 jours de service à accomplir. Son épouse tombe alors à nouveau enceinte pendant l’année 2014. Simon Rothfahl s’est ainsi opposé à l’accomplissement des jours de service restants. À la suite de quoi le ministère public de Baden a ouvert une procédure pénale contre lui.

Le 20 janvier 2015 le procureur a requis la sanction judiciaire suivante : une peine de 50 jours-amende ainsi qu’une amende de 1300 francs. Simon Rothfahl n’a cependant pas été radié du service civil. Il a formé opposition à cette sanction judiciaire, ce qui a eu pour conséquence l’ouverture d’une procédure au tribunal de Baden. Il se retrouve donc assis ici, à sa petite table, pendant que le juge fait un sermon du haut de sa chaire.

Le président du tribunal me fait penser, par sa voix et son dialecte, au comique Peach Weber. Hélas lui ne fait pas de blagues, ne joue pas de guitare et chante encore moins. Simon explique les raisons de son refus: les difficultés de la famille, le handicap d’un père qui travaille à temps partiel, la durée plus longue du service civil, les avantages d’être déclaré inapte, les conditions d’exécution inégales entre le service militaire et civil. Son avocat invoque lui le droit à la vie familiale, la liberté de conscience et l’interdiction de la discrimination. Simon Rothfahl se retrouve discriminé à plusieurs égards: suivant le principe «les femmes au foyer, les hommes à la guerre», l’obligation de servir n’incombe qu’aux hommes. Comme soldat il aurait pu être considéré comme inapte pour des raisons psychologiques, chose impossible en tant que civiliste. De plus, comme tout civiliste, il a du accomplir 1,5 fois plus de jours de service qu’un soldat, ce qui réduit encore plus sa vie familiale.

Une leçon de civisme

Le président du tribunal déclare Simon Rothfahl coupable et le condamne à une peine privative de liberté conditionnelle de trois mois avec trois ans de période d’essai. Il sera en outre radié du service civil et devra s’acquitter des frais de procédure de 2190 francs ainsi qu’assumer ses frais d’avocat. Lors de la proclamation du jugement, le juge s’affiche en figure paternelle bienveillante et présente le jugement comme une «leçon de civisme». Il explique ses devoirs au condamné et lui fait la leçon en expliquant qu’un homme doit parfois affronter les défis de la vie. Dans un moment absurde ce dernier parle même de sa propre famille. Il s’est tellement concentré sur sa carrière juridique que ses enfants se sont mis à le vouvoyer après ne pas l’avoir vu pendant une longue période: cela ne rappelle pas un sketch de Peach Weber ? Mais non, le juge parle sérieusement. Très sérieusement. Il combine la «leçon de civisme» avec la défense d’un modèle familial traditionnel, en présentant l’absence du père comme un exemple à suivre. Prononcer ces mots depuis la chaire d’un tribunal lors du prononcé d’un jugement est pour le moins bizarre.

Le condamné est pourtant heureux du résultat: «Je suis très soulagé, c’est le meilleur cas possible».

Il sera radié du service civil et évitera la peine d’emprisonnement conditionnelle tant qu’il n’est pas condamné à un nouveau délit. Sa réputation jusqu’à présent irréprochable indique qu’il ne devrait pas commettre subitement une série d’infractions à la loi. Les frais de justice et d’avocat sont eux appréciables. L’avocat s’étonne du fait que la peine conditionnelle infligée ne figure pas sous cette forme dans le code pénal. Les deux parties que sont le ministère public et le condamné peuvent faire appel dans un délai de dix jours après le prononcé du jugement.

Simon Rothfahl et son avocat décident de ne pas faire appel et partent du principe que le ministère public ne réagira pas non plus. L’avocat établit la facture définitive. Une erreur. Simon apprend le 20 juin que le ministère public a fait appel du jugement. Cela s’avère possible car le prononcé du jugement a été arrêté à la fin du mois de mai, le ministère public a utilisé le délai de dix jours et le tribunal a eu besoin de vingt jours pour informer le condamné à ce propos.

C’est un véritable coup de marteau pour Simon. Après avoir calculé le temps nécessaire à la rédaction d’une lettre aux notions juridiques complexes et la nécessité de passer des auditions officielles, il comprend que le délai ne suffira pas. Le ministère public de Baden demande à nouveau sa condamnation initiale: une amende sous conditions et pas d’exclusion du service civil. C’est maintenant à la cour suprême du canton d’Argovie de se prononcer sur le cas. Cela signifie des coûts plus élevés, une procédure qui se poursuit et ajoute surtout de l’incertitude. Dans le cas où le procès continue et mène à une condamnation plus lourde (six mois d’emprisonnement minimum pour une peine ferme), Simon Rothfahl réfléchira à l’opportunité de saisir le tribunal fédéral. En effet l’instance supérieure est le tribunal fédéral à Lausanne et, en dernier recours, il est possible de saisir la Cour européenne des droits de l’homme à Strasbourg. Simon Rothfahl voit la poursuite du processus comme une chance. CIVIVA ouvre des discussions avec Männer.ch quant à l’opportunité d’une campagne sur la conciliation entre obligation de servir et vie familiale.

Des visages et des histoires au centre pour migrants

Lors de son service civil dans le domaine de l'asile, Sanjay Singh a fait la connaissance de personnes qu'il n'aurait jamais rencontrées en d'autres circonstances. Il trouve important que le débat actuel sur l'asile puisse se faire, non pas uniquement en tenant compte des chiffres et statistiques, mais avant tout en considérant qu'il s'agit-là d'êtres humains.

J'avais déjà effectué auparavant des affectations en service civil humainement marquantes, mais rien d'aussi instructif et intensif que ce que j'ai vécu au centre pour migrants de Bâle. J'avais entre autre oeuvré au sein des cuisines de l'hôpital, en qualité d'accompagnant pour personnes malvoyantes lors d'excursions ou dans le domaine de la protection de l'environnement. J'ai eu l'occasion, durant six mois, de faire la connaissance de personnes, de visages et d'histoires avec, en arrière-fond, le débat permanent sur l'asile, à gauche comme à droite. J'ai fait l'expérience profonde de notre système d'asile et de l'existence d'un demandeur d'asile en Suisse.

Celui qui dépose une demande d'asile en Suisse est, dans un premier temps, dirigé vers l'un des centres d'enregistrement de la Confédération, d'où il est acheminé, après quelques semaines, vers un canton. A Bâle, tous les candidats à l'asile sont installés, au cours des six premiers mois suivant leur arrivée, au centre pour migrants, où ils sont en contact étroit avec des travailleurs sociaux. On tente d'intégrer les réfugiés aussi rapidement que possible, ce qui implique qu'à côté des cours d'allemand, on leur propose aussi de petites tâches, des sortes de programmes d'occupation ou des travaux de conciergerie.

Tâches et responsabilités variées

Au centre pour migrants, il y a une porte d'entrée gardée 24 heures sur 24 par un demandeur d'asile en programme d'occupation, ainsi que par un employé de Securitas durant la nuit. Pendant la journée, cette porte d'entrée fut ma base de départ. Ici, les visiteurs doivent remettre un document d'identité et le courrier est trié. Ici, j'ai été le premier lieu d'accueil pour les habitants: égal qu'il s'agisse du lave-linge qui ne fonctionne pas, d'une ampoule qui a rendu l'âme ou du travailleur social qui n'est justement pas accessible. En outre, je contrôlais que les tâches confiées soient correctement accomplies. C'est important, car les candidats à l'asile reçoivent pour ces tâches une petite indemnité, en quelque sorte une motivation supplémentaire. La qualité du travail que j'ai pu observer ici était, honnêtement dit, très variable. De très fiable jusqu'au refus absolu de travailler, j'ai tout vécu. A côté de ces responsabilités de contrôle, je me suis

occupé de nombreuses autres tâches variées, parmi lesquelles l'aménagement des logements ou des petites réparations et des commissions.

Cependant, ma tâche la plus intéressante a clairement été l'accompagnement personnel des requérants d'asile. Dans le contact quotidien, j'ai découvert les gens et les destins derrière les gros titres, trop souvent si crus et haineux. J'indiquais aux nouveaux arrivants le chemin du service social, mais également les endroits où l'on peut faire ses courses à meilleur marché. En outre, je les accompagnais chez le médecin, oeuvrais comme traducteur ou intermédiaire et aidais dans l'achat de fournitures scolaires. Au quotidien, le diable se cache souvent dans les détails: ainsi j'expliquais aux nouveaux arrivants des choses de profanes comme le fonctionnement des automates à billets ou comment acheter un billet de tram.

Aveugle dans l'inconnu

Ma rencontre humainement la plus touchante fut celle avec un requérant presque aveugle. Sa vue baissait très vite en raison d'une maladie. Il était arrivé chez nous dans l'espoir de pouvoir sauver sa vue grâce à une opération. Malheureusement sa situation s'aggravait. Il se trouvait ainsi dans une situation très difficile. Tout était inconnu pour celui qui venait d'arriver dans notre pays. Il ne comprenait pas un mot d'allemand, la mentalité lui était étrangère, mais également le nouvel environnement dans lequel il devait évoluer et la circulation. Il fut enfin dirigé vers une institution pour malvoyants. Avant que cela ne se fasse, il reçut cependant chez nous la meilleure assistance possible en fonction de son état. Je l'aidais dans la préparation de ses repas, dans la prise de ses médicaments et l'assistais dans chacune de ses sorties de la maison. Ce furent des moments très intenses pour moi. La fréquentation d'une personne dans une situation aussi difficile et menacée dans son intégrité existentielle fut enrichissante. Mon expérience d'une précédente affectation en service civil, lors de laquelle j'avais entrepris des excursions avec des aveugles et essayé de leur faire partager les paysages, l'architecture et les couleurs, me fut bénéfique. Cela suppose une très grande confiance du côté de la personne mal-

voyante, ce à quoi on doit absolument rendre justice. Lorsqu'aucune tâche n'était restée en suspens, on me laissait beaucoup de liberté. Je pus ainsi entreprendre des projets personnels, comme par exemple la réorganisation du jardin de devant qui, avant mon action, n'était qu'un maquis envahi d'herbes sauvages. Lors de ce travail, je pus également compter sur l'engagement des habitants.

Expériences enrichissantes

Durant mon affectation, je fis la connaissance de nombreuses personnalités intéressantes. J'ai beaucoup appris de la vie en Érythrée et des conditions d'existence des Roms dans les Balkans. J'ai eu des contacts avec des gens que je n'aurais jamais rencontrés de ma vie. Si l'on écoute les histoires des soi-disant réfugiés économiques, on comprend trop bien les raisons qui les poussent à chercher ailleurs leur bonheur. Malheureusement, ces personnes n'ont presque jamais droit à la parole dans les médias. A part quelques exceptions, leur situation n'est décrite que de l'extérieur. Ils ne peuvent parler de leur propre voix qu'en de rares cas. Des scandales et des statistiques manipulatoires permettent de bricoler de gros titres simplificateurs.

La généralisation malheureuse consistant à parler « des glandeurs de requérants du village », ne correspond ainsi absolument pas à la réalité que j'ai pu vivre lors de mon expérience de civiliste. Il y a bien sûr des migrants qui n'auront aucune envie de travailler et aucun intérêt à l'intégration et dépendront, durant des décennies, de l'aide sociale. Ce n'est cependant qu'une des faces de la médaille. La face que l'on retrouve beaucoup trop souvent dans les médias. Il y a, à côté de cette face, des requérants d'asile qui s'efforcent d'eux-mêmes d'apprendre notre langue et notre culture et de fonder, en peu de temps, une existence.

C'est le riche mélange de liberté, de tâches quotidiennes variées, de responsabilités concrètes dans une partie de l'existence de très nombreuses personnes d'horizon différent qui ont rendu cette affectation au sein du centre pour migrants très attirante. Les expériences collectées ici et l'aperçu d'autres réalités si différentes n'ont pas de prix pour moi et occupent une grande importance dans mon vécu.

Coup de griffe**Le meilleur service civil du monde ?**

Lors de son entrée en fonction Ueli Maurer voulait construire la «meilleure armée du monde». Qu'en est-il ? Quand dans nos milieux le renoncement à toute forme de bras de fer militaire s'est cristallisé sur des dizaines d'années, le slogan «la meilleure armée du monde» nous échappe quelque peu. L'accomplissement de mesures sécuritaires lors de rencontres économiques ou des vols à basse altitude au dessus de Bâle n'y a rien changé. Et il existe encore une menace nommée «service civil», dans lequel s'engagent chaque année près de 5500 conscrits. Le fait que 54.4 pourcents ont rejoint le service civil lors de leur école de recrues ou pendant leurs cours de répétition est un fait dissimulé. Le service civil devrait devenir moins attractif, et c'est tout. On fait appel à l'image de la marée : les marées surviennent à pleine et nouvelle lune. La lune échappe aux contrôles militaristes. Tout comme ceux qui, suivant leur conscience, préfèrent effectuer un vrai service à la société et contribuer à la cohésion du pays, même si il s'avère 1,5 fois plus long. (gs)

Brèves**Situation des objecteurs de conscience**

Le bureau européen pour l'objection de conscience (BEOC) auquel appartient CIVIVA vient de publier son rapport annuel sur la situation de l'objection de conscience dans les pays européens. Le rapport a été présenté publiquement le 16 et 17 octobre à Genève lors de son assemblée annuelle. Le BEOC jouit d'un statut de conseiller auprès du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et enverra présentera le rapport au parlement européen, aux organes de l'UE ainsi qu'à l'OCDE. Le rapport ne souligne pas seulement l'état actuel mais contient aussi des recommandations concrètes qui s'orientent sur des améliorations déjà éprouvées dans d'autres pays. Le rapport souligne entre autres les conditions discriminatoires auxquels les civilistes font face en Suisse. Le BEOC proposera dans les prochains mois au conseil des ministres du Conseil de l'Europe un examen sur les conditions auxquelles sont soumis les objecteurs de conscience. Pour plus de détails: www.ebco-beoc.org. (réd)

Nouveau rédacteur en chef

Gregor Szyndler a repris en décembre la rédaction en chef du journal «Le Monde Civil» des mains de Lukas Leuzinger. Gregor Szyndler est journaliste et écrivain indépendant. Il a de l'expérience dans différents médias. Il voulait, en rejoignant «Le Monde Civil», continuer à s'engager en faveur du service civil après avoir terminé le sien. Lukas Leuzinger l'a soutenu activement pour l'édition de septembre.

Lukas Leuzinger était rédacteur du journal depuis 2012. Durant cette période il a pris en charge douze éditions – de l'éditorial à l'édition et la rédaction – avec passion et engagement pour le service civil. CIVIVA et «Le Monde Civil» le remercient chaleureusement pour son engagement intense et de longue haleine. Nous souhaitons succès et beaucoup de joie à Lukas Leuzinger dans ses prochains pas journalistiques à la «Neuen Luzerner Zeitung». Il restera actif en tant que collaborateur bénévole et apportera aussi à l'avenir sa contribution à l'un ou l'autre texte. (réd.)

Nouvelles de l'organe d'exécution du service civil (ZIVI)**Lac Noir : un nouveau centre de formation pour le service civil**

La qualité de la formation est essentielle au succès des affectations, c'est pourquoi l'organe d'exécution se dote d'un nouveau centre de formation au lac Noir. Il prendra possession au début de l'année de locaux spacieux, situés dans un environnement idéal. Aperçu.

Le lac Noir. Ce nom mystérieux est digne d'un conte de fées... Ce sentiment n'est pas démenti à la découverte du site du nouveau centre de formation pour le service civil.

Le campus situé sur la rive de ce lac des Préalpes fribourgeoises, dans le district de la Singine, ouvrira ses portes en janvier 2016. « Les civilistes auront un beau lieu de travail, il y a plus de place à l'extérieur, c'est plus calme, et les salles de cours seront de meilleure qualité » se réjouit la responsable du centre de formation, Barbara Wyssbrod.

Plus que de cours

Croire que suivre une semaine de formation au lac Noir s'apparentera à des vacances est cependant tout à fait faux. Le programme des cours sera chargé et les plages de temps libre, réduites. « Ce n'est pas un camp de vacances » explique Barbara Wyssbrod, « mais je recommande vivement de prévoir un maillot de bain en été et des patins à glace ou



Le nouveau centre de formation.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Vollzugsstelle für den Zivildienst ZIVI
Organe d'exécution du service civil ZIVI
Organo d'esecuzione del servizio civile ZIVI

un snowboard en hiver. » Une fois les cours terminés, pourquoi se contenter de regarder la nature par la fenêtre ?

Préparation de manière optimale

Barbara Wyssbrod et son équipe travaillent d'arrache-pied afin que tout soit prêt à temps pour le déménagement. Le dernier cours à Schwarzenburg aura lieu le 18 décembre, après quoi, tout devra aller très vite car les cours se dérouleront au lac Noir dès le mois de janvier. Deux chiffres pour avoir une idée de ce que cela représente comme organisation : l'année dernière, 6200 civilistes ont suivi 30489 jours de cours. Une formation qui doit les préparer de manière optimale à leurs affectations, afin de maximiser l'utilité de leur service civil.

Vous trouverez les informations détaillées sur l'accès au lieu et le déroulement des semaines de cours sur www.zivi.admin.ch.

Question au Docteur Civiva

L'année prochaine j'aiderai pendant neuf mois dans le cadre d'un projet en Amérique centrale. Ensuite j'aimerai voyager pendant quatre mois en Amérique centrale et du sud. À quoi dois-je faire attention concernant mes devoirs de civiliste ? Jusqu'à présent j'ai accompli mon service long ainsi qu'une affectation de quatre semaines.

Si tu prévois une affectation à l'étranger plus longue qu'une année, tu dois déposer une demande auprès de l'organe d'exécution. Elle ne pourra être approuvée que si tu n'as pas reçu de convocation pour une autre affectation de service civil. Tu dois joindre un document à ta demande de séjour à l'étranger (Contrat de travail, contrat de bail, attestation de cours ou équivalent). Il n'est pas judicieux de spécifier de date de retour dans ta demande, mieux vaut l'indiquer comme «indéterminé» dans le cas où ton voyage durerait plus longtemps. Celui qui part à l'étranger doit continuer à s'acquitter dans les règles de ses impôts et taxe d'exemption de l'obligation de servir. Prends contact dans les temps avec le service des impôts afin de savoir comment tu peux régler tes impôts durant cette période. Du moment où tu es à l'étranger muni de la dite demande autorisée, tu es libéré de l'obligation de servir. Cependant dès ton retour en Suisse, il te faut, dans un délai de quatorze jours, t'annoncer auprès de ta commune et de l'organe d'exécution du service civil. Les jours de service restants doivent être effectués au plus tard dans ta 34^{ème} année. Un séjour à l'étranger peut éventuellement avoir des répercussions sur tes allocations perte de gain lors de ta prochaine affectation de service. Dans le cas où tu devrais effectuer une affectation dès ton retour de l'étranger, tu ne toucheras que l'allocation perte de gain minimal d'un peu moins de 2000 francs par mois. Si tu travailles au moins trois mois avant ton affectation suivante, tu recevras alors huitante pourcents de ton dernier salaire.

Piet Dörflinger

Tu as des questions sur le service civil ou concernant ton affectation? Ecris à: docteur@civiva.ch

Carte Blanche

Assistance rapide et simplifiée sur place

Face aux mouvements migratoires actuels, nous pouvons combattre notre sentiment d'impuissance et entreprendre quelque chose. Cela ne nécessite rien de plus qu'une bonne idée, une voiture et quatre amis. Nous pouvons tous faire quelque chose, et nous le devrions, pense Joel Sames.

Mon amie et moi voulions prendre une semaine de vacances. Mais cela sonnait faux. Nous voyons toutes ces images de réfugiés. Cela nous interpelle, d'autant que ça se passe à notre portée. Ce n'est pas seulement la misère qui est à notre portée, mais également la possibilité d'entreprendre quelque chose là contre. Nous avons engagé une campagne de financement dans notre entourage. Puis nous avons embarqué une cuisine mobile et nous nous sommes rendus à la frontière croato-serbe. Nous étions quatre. Une bande hétéroclite qui ne voulait plus seulement assister sans rien entreprendre. Nous avons cuisiné et servi du thé. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Nous avons également distribué des habits secs aux réfugiés frigorifiés, trempés comme des soupes par la pluie. Les vêtements provenaient d'actions de collecte dans toute l'Europe. Une autre de nos tâches a été de gérer la foule. Un groupe de volontaires tchèques a, par exemple, divisé les réfugiés en groupe de cinquante afin de faciliter le passage de la frontière. Les gens attendent une grande partie de la journée dans des files et rien ne bouge. Si des mouvements interviennent dans la file, cela peut très vite devenir chaotique. C'est pourquoi la gestion des foules est une tâche importante.

Ce que j'ai vu est incroyable. Les gens devaient attendre jusqu'à quinze heures sous une pluie battante. J'ai vu des enfants tremblants, aux lèvres violettes et l'unique chose que je pouvais faire était de les enrouler dans quelques haillons. Je vois arriver l'hiver avec grande crainte. Nous nous sommes arrangés avec la police. Avec de l'alcool, on arrive à tout. Le service d'hygiène nous a rendu la tâche difficile. Un jour, nous ne pouvions distribuer plus que de la soupe en boîte, une autre fois, nous ne pouvions plus distribuer de thé - pour des raisons sans fondement.

Ce n'était pas facile non plus avec le HCR. Il était ainsi difficile pour nous de pénétrer dans les camps. Cependant, la police

avait parfois pitié, lorsque nous étions à la recherche de parents d'enfants perdus. Souvent l'aide d'urgence provenant de nous, volontaires, était plus rapide et moins compliquée à distribuer que celle provenant d'organisations d'aide humanitaire bien établies. Les volontaires organisés de manière privés sont rapides. Des informations sur les nouveaux points chauds et les besoins sur place peuvent être échangées, en temps réel, au sein de groupes Facebook.

Nous étions une bande anarchique. Il y avait des changements fréquents au sein des équipes et toujours de nouvelles constellations avec d'autres volontaires. Si la police déclarait que nous ne pouvions pas faire ce que nous faisons, qu'elle nous l'avait déjà dit le jour d'avant, nous pouvions toujours répondre: « Je ne le savais pas, hier je n'étais pas là. » Nous avons ainsi pu prolonger notre aide - jusqu'au moment où des menaces concrètes d'arrestation se sont faites. A ce moment là, nous étions en voyage depuis des semaines et avions déjà éprouvé beaucoup de choses. Il n'y avait par exemple aucun personnel médical, la nuit, dans les camps. Ici et là des pluies diluviennes et un froid intense. C'était extrêmement frustrant. Avant que quelque chose ne change, nous devions exercer nombre de pressions. Lorsque les organisations humanitaires établies ont donné de nouveaux interviews télévisés, je n'ai pu m'empêcher de souffler une question aux journalistes. Quelque chose concernant la prise en charge médicale durant la nuit.



Rastplatz est à nouveau sur la route en décembre et janvier. Photo: Rastplatz

«Ce que j'ai vu est incroyable. Je vois arriver l'hiver avec grande crainte.»